



Travailler pendant ses congés payés?

Fiche pratique publié le **01/08/2017**, vu **1469 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

A priori rien n'empêche un salarié de travailler pendant ses congés payés pour un autre employeur.

A priori rien n'empêche un salarié de travailler pendant ses congés payés pour un autre employeur à la double condition :

- de respecter son obligation de loyauté vis-à-vis de son employeur,
- de ne pas avoir une clause de son contrat de travail prévoyant une exclusivité.

Dans tous les cas, exercer une activité chez un concurrent constitue une faute grave qui pourra être sanctionnée par un licenciement.

Ainsi, la Cour de Cassation vient de confirmer le licenciement pour faute grave d'une salariée employée en qualité de chef d'équipe sécurité cynophile qui avait exercé des fonctions de maître-chien pour le compte d'une société concurrente pendant une dizaine de jours, au cours d'une période de congés payés (Cour de cassation, civile, Chambre sociale, 5 juillet 2017, n°[16-15623](#),).

La Cour de Cassation rappelle que la salariée avait violé son obligation de loyauté en fournissant à une société directement concurrente qui intervenait dans le même secteur d'activité et dans la même zone géographique, par son travail, les moyens de concurrencer son employeur.

[Le salarié peut-il prendre ses congés payés lorsqu'il le souhaite ?](#)

Articles sur le même sujet :

- [Modifier un contrat de travail](#) **NOUVEAU**
- [Sanctionner un salarié](#)
- [Renouveler ou prolonger une période d'essai](#)
- [Rompre une période d'essai](#)
- [Licencier un salarié pour faute](#)
- [Donner sa démission](#)
- [Se défendre devant les prud'hommes](#)

- [Temps de travail effectif : définition](#)
- [Quelles sont les durées maximales de travail ?](#)
- [Preuve des heures de travail effectuées](#)
- [Comment calculer les heures supplémentaires ?](#)
- [Les limites à l'accomplissement d'heures supplémentaires](#)
- [Travail à temps partiel : heures complémentaires ou heures supplémentaires ?](#)
- [L'employeur peut-il déterminer librement les horaires de travail ?](#)
- [La modification des horaires de travail](#)
- [Dans quelles circonstances la récupération d'heures est-elle possible ?](#)

- Travail de nuit : dans quels cas ?
- Qu'est-ce que le régime unique d'aménagement du temps de travail ?
- Jours fériés et majoration
- Quelles sont les conséquences de la journée de solidarité ?
- Repos hebdomadaires des salariés